

Bibliothèque
de Québec

Février 2017

**Découvrir.
Se divertir.
Rêver.**

Code de responsabilités de l'utilisateur

Bibliothèque de Québec

Ces règlements s'adressent à tous les usagers (enfants, adolescents et adultes). Ils sont en vigueur dans l'ensemble des bibliothèques de la Bibliothèque de Québec.

En contrevenant aux règlements de la Bibliothèque de Québec, un abonné pourrait devoir quitter les lieux immédiatement et perdre ses privilèges d'accès et d'emprunt.

Code de responsabilités de l'utilisateur

Bibliothèque de Québec

.....

Pour un lieu attrayant et convivial

Les bibliothèques sont un milieu de vie pour tous les citoyens. Les usagers et le personnel doivent contribuer à maintenir une ambiance agréable et un environnement propice pour découvrir, se divertir et rêver.

Respect de l'environnement et d'autrui

Afin de conserver des espaces physiques accueillants et stimulants pour tous, certaines règles de conduite doivent être respectées :

- Aidez-nous à maintenir les lieux propres.
- Utilisez les collections, les ordinateurs, l'équipement et le mobilier avec soin et respect.
- Consommez vos boissons non alcoolisées dans un gobelet avec couvercle.
- Consommez vos collations froides dans les endroits désignés de manière à ne pas incommoder les autres usagers.
- Abstenez-vous de consommer ou d'être sous l'influence de l'alcool ou de drogues dans la bibliothèque.
- Respectez les zones de quiétude identifiées et évitez tout bruit pouvant déranger les autres usagers (ex. : téléphone cellulaire, baladeur, ton de voix élevé). N'oubliez pas de désactiver la sonnerie de votre téléphone!
- Ayez une tenue vestimentaire convenable et une hygiène corporelle qui n'incommoder pas les autres personnes. Portez un chandail et des chaussures en tout temps.
- Laissez vos animaux à l'extérieur, à l'exception des chiens-guides et autres animaux d'assistance.
- Respectez l'interdiction de prendre des photographies sans autorisation à l'intérieur de la bibliothèque, notamment pour le respect de la vie privée.

- Respectez l'interdiction de procéder, sans autorisation, à toute forme de sollicitation, d'activité commerciale, de pétition et d'affichage.
- N'utilisez pas les ressources de la bibliothèque, y compris Internet et les ressources en ligne, à des fins illicites ou commerciales (ex. : sites à caractère pornographique, propagande haineuse, vente et publicité, programmation de virus informatique, plagiat et non-respect des droits de reproduction).

Les relations entre les usagers et avec le personnel doivent se vivre dans le respect et la courtoisie. Aucun langage grossier, harcèlement, comportements offensants, discriminatoires, menaçants ou agressifs ne seront tolérés.

Sécurité des lieux et des usagers

- Supervisez les enfants dont vous avez la responsabilité. Assurez-vous qu'ils consultent et empruntent du matériel approprié à leur âge.
- Les enfants de 7 ans et moins doivent être sous la surveillance d'une personne âgée d'au moins 12 ans, et ce, en tout temps.
- Surveillez bien vos effets personnels, car vous en êtes responsable.
- Abstenez-vous de dormir, de courir ou d'utiliser votre équipement sportif à l'intérieur de la bibliothèque.
- Ne séjournez pas dans le secteur réservé aux jeunes, à moins d'avoir l'âge approprié ou d'être accompagné d'un jeune de moins de 14 ans.

Lois et politiques

- Conformez-vous aux modalités d'utilisation des postes informatiques (Internet et ressources en lignes).
- Respectez les dispositions de la Loi sur le droit d'auteur.

Pour plus de détails, consultez la section *Abonnement et règlements* du site Web de la Bibliothèque de Québec.

Le personnel a la responsabilité de voir au respect de toutes ces règles de vie dans la Bibliothèque de Québec et d'agir avec équité. Nous vous remercions de :

- Respecter les directives du personnel.
- Signaler tout bris et comportement nuisible.
- Présenter votre carte d'abonné lorsque demandé.
- Permettre l'inspection de vos sacs lorsque le portail de sécurité se déclenche.